

## Cinq ans ferme pour Cheb Mami pour l'avortement forcé sur son ex-compagne

AP Verena VON DERSCHAU

### *La chute d'une star*

**A**ccablé, Cheb Mami a caché son visage entre ses mains vendredi à l'énoncé du jugement du tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis) condamnant le chanteur de raï franco-algérien à cinq ans d'emprisonnement ferme pour avoir organisé l'avortement forcé de son ex-compagne dans sa villa algéroise en août 2005, tentative qui avait échoué.

Si le tribunal l'a relaxé pour les menaces proférées contre Camille, il l'a reconnu coupable de complicité de violences aggravées par aide, assistance ou provocation sur son ancienne compagne jugeant qu'il avait été « *présent sur les lieux des faits* », un point que la star du raï a toujours nié, y compris jeudi à l'audience.

Quatre ans ferme ont été prononcés contre son ancien manager, Michel Lecorre, alias Lévy, pour avoir organisé le voyage de Camille (*le nom a été changé, ndlr*) en Algérie. Le tribunal a prononcé un mandat de dépôt contre celui qu'il a considéré comme « *l'instigateur* » du projet d'avortement et qui en a géré la logistique. Michel Lévy s'est donc fait passer les menottes et a quitté le tribunal entre deux policiers.

Les deux « *exécutants* » algériens de la tentative d'avortement, Hicham Lazaar, qui a accueilli la victime à l'aéroport et lui a fait boire un jus avec des somnifères, et Abdelkader Lazaar, qui l'a accompagnée à la villa de Cheb Mami et était présent durant les faits, ont écopé de trois et six ans ferme. Absents du procès, ils restent sous le coup de mandats d'arrêt délivrés au cours de l'instruction.

Les quatre prévenus doivent verser un total de 90.000 euros de dommages et intérêts à la victime, une photographe de presse.

« *C'est un grand soulagement pour Camille parce que c'est fini d'abord. Elle espère qu'il n'y aura pas d'appel* », a réagi l'avocate de la victime, absente du jugement, **Me Marie Dosé**. « *C'est la reconnaissance sur le plan pénal des violences qu'elle a subies* », a-t-elle ajouté, rappelant que Camille laissait la porte ouverte à Cheb Mami s'il voulait demander pardon à la fille qu'il n'a pas reconnue, âgée aujourd'hui de trois ans.

« *C'est une peine qui est lourde* », ont répondu en chœur Mes Claire Doubriez et Sophie Bottai, qui défendaient respectivement Cheb Mami, de son vrai nom Mohamed Khelifati, et Michel Lévy. « *On se rend compte que si Cheb Mami a joué la liberté, il l'a fait payer fort à son manager depuis 20 ans qui a fait de lui l'artiste qu'il est pour ne pas couler seul* », a ajouté amèrement Me Bottai jugeant l'attitude du chanteur « *pitoyable*. »

« *Il a essayé d'assumer au mieux ses responsabilités, même s'il n'a pas forcément eu les mots qu'il fallait* », a défendu Me Doubriez rappelant qu'en se « *constituant prisonnier lundi* » après deux ans de fuite en Algérie, Cheb Mami « *savait qu'il ne venait pas pour un mois et demi de prison, mais pour une période conséquente, indéterminée, mais longue*. » « *Il a incontestablement commis des actes qui ne lui ressemblent pas* », a souligné l'avocate qui veut consulter son client sur un éventuel appel.

Jeudi soir, la procureure Ophélie Champeaux avait réclamé sept ans pour Cheb Mami, six ans pour Michel Lévy, et dix ans de prison ferme, la peine maximale, contre les deux « *exécutants*. » « *Pour les auteurs, ce n'est pas Camille, c'est un ventre qui doit être vidé et il faut s'en charger* », avait dénoncé la magistrate fustigeant aussi l'obsession de Mohamed Khelifati, alias Cheb Mami, à se débarrasser de cet enfant alors que Camille ne lui a jamais « *demandé d'être père* » car elle « *voulait seulement être mère.* »

Camille a raconté comment elle avait été droguée par « Kader » puis emmenée de force dans la villa du chanteur où deux femmes se sont acharnées sur elle toute une nuit. « *L'une appuyait sur mon ventre, l'autre mettait les mains, elle grattait et grattait encore, et l'autre appuyait sur mon ventre* », s'est-elle souvenue à la barre. La petite fille, née en mars 2006 par césarienne du fait des blessures subies par sa mère, ne doit la vie sauve qu'à un utérus rétroversé.

Né à Saïda en Algérie, Cheb Mami a commencé à chanter à l'âge de 12 ans. A son arrivée en France en 1985, il lance avec d'autres la mode du raï et devient en quinze ans une star internationale, un parcours couronné par un duo avec Sting en 2000 et le tube *Desert Rose*. Depuis son arrestation en 2006, il ne fait plus de musique. AP